

édito

Dans la dynamique de l'inscription de son territoire au sein d'un pôle de compétitivité Rhône-Alpin, Alpespace reçoit de surcroît le soutien du Département pour accompagner son développement reconnu aujourd'hui par tous comme enjeu majeur pour la Savoie. Ainsi, au terme d'une année 2005 fertile, et après 20 ans d'existence, le « Sivu de la Grande Île » a transmis le flambeau au « Syndicat Mixte du Parc d'activités économiques Alpespace », nouvelle structure gestionnaire, créée le 22 décembre 2005, en même temps que la Communauté de Communes du Pays de Montmélian qui s'engage paritairement avec le Département dans la gestion de votre Parc.

Mis en place le 16 février 2006, le Syndicat Mixte comprend un Comité Syndical de 30 membres dont la moitié est composée de Représentants de la Communauté de Communes du Pays de Montmélian (un par commune du canton) et l'autre moitié de Conseillers Généraux. Il comprend également un bureau de 12 membres dont 6 Vice-présidents : M. Roger Rinchet, M. Michel Bouvard, M. André Girard, Mme Béatrice Santais, M. Michel Mercier et Mme Jacqueline Poletti. La qualité des entreprises installées sur le Parc et la détermination de mes collègues élus me font envisager avec optimisme la poursuite du développement économique d'Alpespace.

Je sais pouvoir compter sur vous, vous pouvez compter sur moi.

Robert CLERC

Président du Syndicat Mixte Alpespace,
Vice-président du Conseil Général délégué à l'économie, filières technologiques et enseignement supérieur.



portrait

LEITNER FRANCE SAS, Denis Ribot

...cultive son sens des ensembles

Originaire de l'Oisans, cet ingénieur de 38 ans a, depuis toujours, organisé sa formation de manière à évoluer prioritairement en montagne. Une passion qui l'attire vers les sommets puisque, après un passage chez Leitner, en 1992, pour la mise en service de la première télécabine aux Arcs, il part exploiter dans la vallée de Chamonix. Moyen idéal pour parfaire ses connaissances dans ce domaine techni-



que des remontées mécaniques, cette expérience du terrain lui permet aujourd'hui d'être au plus proche des attentes des exploitants.

Revenu chez Leitner en 1996, d'abord comme ingénieur d'affaires puis responsable, depuis son installation, en 2001, sur Alpespace, il dirige le site Leitner France avec un état d'esprit qui, plus qu'une stratégie, est devenu une façon d'être : celui des gens de la montagne. Attentif aux détails, conscient de l'interaction des choses, il pose, avec le recul de l'altitude, un regard sur son activité.

Comment ressentez-vous aujourd'hui le marché des remontées mécaniques ?

« Je pense que nous sommes sur un marché mature qui, après quelques années de progression, va se stabiliser ; ce qui n'est que le miroir de l'activité de nos clients. On constate aujourd'hui une restructuration des stations qui sont amenées à remplacer du matériel vieillissant. Actuellement, 95 % des ventes sont représentées par le renouvellement, accentué par la demande d'une clientèle de skieurs de plus en plus exigeants. Pas de révolution dans les techniques de base : nous allons vers la simplification, mais une évolution de la capacité des appareils avec l'arrivée des premiers très gros porteurs comme notre télésiège 8 places débrayable de l'Arpette à la Plagne Belle-Côte mis en service en décembre 2005. Les perspectives pour cette saison se dessinent également dans

ce sens, même s'il faut s'attendre à ce que les investissements des prochaines années soient fluctuants, car ils sont liés à un ensemble de facteurs aussi variables que la neige, l'environnement politique (qui influence les sociétés d'exploitation) et la concurrence étrangère. »

Comment parvenez-vous à vous distinguer des grands groupes ?

« Hormis la maîtrise technique, nous cultivons une particularité : notre proximité avec nos clients. Être présent sur le terrain, favoriser une communication transversale, afin que le client obtienne de suite le bon interlocuteur, sont des actes quotidiens qui permettent d'apporter des réponses pertinentes. »

Une écoute fine de la part de ce praticien des remontées mécaniques qui se définit comme un « ensambleur » en contact permanent avec toutes les activités de l'entreprise.

« Je ressens un réel écho de la part des exploitants qui expriment, de manière croissante, une demande d'assistance ; un service après-vente que notre situation, au cœur des vallées alpines, rend efficace. »

Être basé à Alpespace est donc un atout pour Leitner ?

« C'est même un facteur d'évolution de l'envergure de notre société : nous sommes passés d'une position très discrète à une "vitrine" au bord de l'autoroute A43. Cette vitrine que nous partageons avec les sociétés Prinoth et Showstar, est porteuse d'une synergie, favorable à tous, qui renforce la notoriété. Elle a permis d'élargir la reconnaissance de la qualité de nos produits au fin fond des vallées, et bientôt, au-delà... »

...Depuis l'année dernière notre cellule technico-administrative travaille pour assimiler la nouvelle réglementation européenne des constituants de sécurité, afin que nos produits puissent traverser les frontières. »

Une évolution qui n'est sans doute pas la dernière pour Leitner, une entreprise à suivre de près car son dirigeant, avec la sagesse qui caractérise les hommes des hauteurs, n'aime pas vendre la peau de l'ours...

Contact :

Denis RIBOT • 04 79 84 77 77
ribot.denis@leitner-lifts.com
www.leitner-lifts.com



bienvenue à...

MAXIMO

*Une entreprise qui sème des emplois,
récolte des clients et distribue ses bénéfices !*



Déjà massivement implanté dans toute la moitié nord du pays, un des leaders français de la distribution à domicile de produits surgelés et d'épicerie, basé à Reims, poursuit, depuis les années 80, une politique d'expansion, d'innovation et de construction.

Une stratégie d'entreprise tournée vers le futur qui vise à donner à Maximo un destin national en partant maintenant à la conquête du sud. Celle-ci débute par la région Rhône-Alpes avec deux implantations simultanées : Losanne dans la région de Lyon et Alpespace pour celle de Chambéry, puis Bourg-en-Bresse en septembre 2006.

L'installation sur le Parc, effective depuis le 5 septembre 2005, d'un centre de distribution a généré autour d'elle, des retombées économiques immédiates puisqu'elle a nécessité :

- La construction, au 150 de l'avenue Marco Polo d'un bâtiment de 1 715 m², regroupant 370 m² de bureaux, 1 345 m² d'entrepôts équipés de deux chambres froides, d'un quai de réception et dix quais de chargement.
- Un conséquent parc automobile :
 - 12 véhicules légers pour les tournées des conseillers-vendeurs.
 - 15 camions bi-température pour la livraison des marchandises.

■ Un recrutement échelonné de septembre 2005 à mai 2006 pour former, dans un premier temps, une équipe de :

- 3 opératrices de saisies,
- 2 comptables,
- 9 conseillers de clientèle,
- 15 chauffeurs-livreurs,
- 1 manutentionnaire,
- 17 prospecteurs itinérants.

Une équipe rassemblée autour de Nicolas Van Straaten, son directeur, qui cible une zone de chalandise d'environ 330 000 personnes, faisant de la situation d'Alpespace une alliée stratégique en délimitant quatre secteurs principaux : Chambéry-Aix, l'avant-pays savoyard (jusqu'à la Tour-du-Pin), la Maurienne et la Tarentaise, Albertville-Ugine. Confiant, il annonçait un premier objectif de 12 000 clients d'ici à la fin juin 2006.

Un pari qui pouvait être tenu, puisque après seulement trois semaines d'installation, les 17 prospecteurs venus des autres régions pour procéder à l'ouverture (en douceur) des différents secteurs, avaient déjà trouvé 1 200 clients. À la fin avril, la société Maximo confirme la réalisation de 10 000 clients.

Hormis l'adéquation d'un nouveau mode de consommation aux besoins d'une clientèle en constante évolution, ces résultats découlent aussi d'une politique d'entreprise où le

développement est basé sur la participation et l'intéressement. Pour chaque salarié, en effet, le partage du résultat représente en moyenne un mois et demi de salaire net supplémentaire.

Une valeur qui est fondamentale pour Marianne Lasserre, la dirigeante du Groupe, ce qui, dans le contexte économique actuel, mérite d'être souligné.

Maximo, comment ça marche ?

Toutes les quatre semaines, un conseiller reprend chez le client, le catalogue qui sert de bon de commande sur lequel il suffit d'entourer la référence et la quantité du produit désiré. Une façon plutôt confortable de faire ses courses et de se délester de la corvée des produits lourds et encombrants !

Au gain de temps s'ajoute la sécurité car les commandes sont aussitôt saisies et transmises par informatique aux entrepôts d'où elles sont expédiées dans un respect rigoureux de la chaîne du froid. Préparées en colis individuels dans le centre de distribution, elles sont livrées, sous quatre jours ouvrables, directement au domicile du client qui bénéficie d'une garantie "satisfait ou remboursé".

La formule gagne encore en crédit lorsqu'on sait que les quatre premières livraisons à domicile sont gratuites, et les suivantes également pour un montant de commande supérieur à 27 € en surgelés et 85 € en épicerie.

Quelques chiffres :

- 2 500 employés répartis dans
- 48 établissements établis sur toute la moitié nord de la France, couvrant
- 51 départements et drainant quelques
- 2 300 000 consommateurs, ont réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 300 M d'€
- 1 000 tonnes de marchandises transitent chaque jour depuis
- 2 centrales d'approvisionnement situées à Verdun et Alençon
- parmi les 800 produits surgelés et 5 000 produits d'épicerie référencés ;
- 1 200 véhicules parcourent ainsi, chaque jour, trois fois le tour de la terre !

Contact :

Nicolas VAN STRAATEN • 04 79 60 65 59
N° Vert national : 0 800 29 28 27
www.maximo.fr

bienvenue... aux entreprises qui se lèvent à l'Est

Hôtel d'Entreprises EIGER

Au n° 116 de la rue Paul-Emile-Victor,
à côté des Etablissements Paris
Constructions.

POÏRY

Du soleil en plus !

Depuis la création, en novembre 2004, d'une antenne locale du groupe Poÿry, anciennement société Beture-Cerec, Hélène Cartraud, responsable de ce bureau avait établi son camp provisoire au rez-de-chaussée de la Pyramide. Aujourd'hui elle consolide sa position, c'est plutôt bon, en changeant d'exposition !

Poÿry, c'est une équipe d'ingénieurs, au service principalement des collectivités territoriales, qui concentre ses activités sur le thème de la gestion des eaux.



Depuis sa création en 1996, de la réunion de Beture Setame et du cabinet Cerec, adossée au puissant groupe finlandais Jaakko Poÿry, dont elle est une filiale, la société a connu un développement continu et régulier. Cumulant les années d'expériences de chacun, elle est passée de 60 à 120 employés en progressant de cinq implantations en 1996, à dix en 2004 avec celle d'Alpespace.

Rattachée à l'agence lyonnaise, cette antenne locale (Savoie, Haute-Savoie) assure tous les services liés au traitement des eaux, de la programmation de stations d'épuration, au traitement de l'eau potable. Elle peut réaliser des études (dossiers administratifs, schémas directeurs d'assainissement d'eau potable) ou assurer une maîtrise d'œuvre de proximité (réseau d'eaux usées, pluviales et potables). Et, si elle souhaite développer des relations privilégiées avec les collectivités locales, Hélène Cartraud reste néanmoins, un appui technique pour les autres bureaux répartis sur le territoire français (Aix-en-Provence, Aubenas,

Besançon, Brive-la-Gaillarde, Lyon, Montélimar, Poitiers, St-Quentin-sur-Yvelines et Toulouse), apportant sa technicité à des chantiers d'envergure qui font la notoriété de Poÿry.

Contact :

Hélène CARTRAUD • 04 79 84 13 20
helene.cartraud@poyry.com
www.poyry-environnement.fr

3D STRUCTURES...



*Dupon, Dupon et Dupon ? ou...
Dynamique, Développement,
Devenir ?*

Fournisseur privilégié des patinoires grâce à l'activité de l'entreprise familiale Dupon-Serfi basée à la Gâche (spécialiste des surfaceuses à glace depuis 1966), la récente société 3D Structures s'ouvre quant à elle au négoce et à la fourniture de tous les équipements sportifs et de loisirs.

Tournée principalement vers les collectivités locales, elle axe sa politique de développement sur la polyvalence des gymnases, en proposant l'optimisation de structures souvent sous-exploitées.

Pouvoir pratiquer le Roller in line Hockey dans un gymnase, organiser un tournoi de tennis sur une patinoire : des utilisations diversifiées que 3D Structures rend possibles en cherchant et en adaptant des équipements spécifiques. De la balustrade de piste, au tapis de recouvrement, en passant par les rangements pour l'aménagement de vestiaires, l'entreprise veut apporter des solutions sur mesure, c'est là son principal atout pour se démarquer de ses concurrents étrangers encore attachés aux produits standards. Un travail de recherche de matériaux techniques ou d'équipements pour lequel Agnès Dupon, la gérante de l'entreprise, parcourt l'Europe (de la Pologne à la Slovaquie), à la recherche de fournisseurs ou de nouveaux marchés.

Souvent présente au moment de la construction des infrastructures sportives, grâce à son travail d'information auprès des architectes et maîtres d'ouvrages, elle n'en néglige pas moins la question de leur maintenance et de leur évolution. Un marché qui l'amènera probablement à avoir comme interlocuteurs des gestionnaires privés (comme le groupe Remy-Loisirs) mandatés de plus en plus souvent par les municipalités pour gérer leurs équipements.

Faire appel à ses voisins de Parc est, en effet, une démarche qui va de soi pour Agnès Dupon ; les sociétés IDS et

Wintersteiger qui sont de sérieux partenaires commerciaux le savent déjà. Plus qu'une situation géographique favorable, c'est donc véritablement le "Cluster Montagne & Loisirs" du Parc qui a influencé l'installation de l'entreprise à Alpespace.

Sensible à cette dynamique sportive à laquelle elle souhaite s'associer, Agnès Dupon montre un intérêt particulier à l'annonce de l'intégration du Parc au sein du pôle de compétitivité ad hoc. Celui-ci pourrait bien, pour 3D Structures, avoir un effet de spirale ascendante en favorisant l'avancée d'un de ses projets : "passer du négoce à la fabrication" avec, pourquoi pas, la création de son propre bureau d'études.

Contact :

Agnès DUPON • 04 79 33 90 56
dupon@3dstructures.fr
www.3dstructures.fr

Société Nouvelle CREATEC

*De la capacité d'allier précision,
diversité et proximité*

Créée en 1993 par Pascal Béal à Chalon-sur-Saône où demeurent le siège social de l'entreprise ainsi qu'une équipe de quatorze personnes, la Société Nouvelle Créatec a investi de nouveaux bureaux sur Alpespace depuis novembre 2005, afin d'optimiser sa proximité avec ses clients du Sillon alpin. Une démarche active née d'une double motivation : s'adapter à leurs sollicitations tout en ayant une optique de développement de la clientèle d'équipementiers de la montagne (déjà présente sur le Parc).

Bureau d'études indépendant doté d'une forte compétence en calculs, la mécanique est son domaine d'expertise, suivi de près par l'automatisme et l'hydraulique.

60 % de son activité est représentée par la **prestation d'études mécaniques** sur devis ou en délégation dont deux techniciens détachés sur le site d'Alpespace.

Passés maîtres dans l'étude des moyens d'assemblage et de contrôle (du petit gabarit de positionnement jusqu'à la machine automatisée), ils peuvent aussi prendre en charge différentes étapes : de l'analyse de défaillance des moyens, aux calculs de structures, jusqu'à la maîtrise d'œuvre de réalisation des machines étudiées.

L'entreprise possède une spécificité complémentaire : la compétence en méthodes, organisation du travail et ergonomie qui lui permet de fournir également des études de temps,...

bienvenue à...

Société Nouvelle CREATEC (suite)

...de modes opératoires, et de prévoir les postes de travail liés aux moyens d'assemblages étudiés ou réalisés.

Créatec peut fournir une assistance technique à la demande, de la livraison de plans, de maquettes industrielles, jusqu'à la mise en route des machines réalisées, et ce, dans tous les domaines d'activités : agro-alimentaire, conditionnement, machine-outil, robotique, pétrochimie, nucléaire, ameublement, forge, fonderie... Une diversité remarquable, notamment dans la deuxième activité de l'entreprise : **la réalisation de machines spéciales** comme : une machine à jets très haute pression pour le découpage de pommes, commandée par une coopérative agricole, ou bien, des machines d'assemblages pour l'industrie des loisirs de la montagne. Des réalisations souvent uniques et artisanales pour lesquelles la société s'applique aujourd'hui à développer un réseau dynamique de co-traitants savoyards. (Avis !)

Enfin Créatec développe également quelques produits qui lui sont propres, notamment **des machines d'étamage et une gamme de bobineuses** pour le travail des fils de fer, fils de cuivre ou fibres optiques (matériels qui se retrouvent par exemple dans les radars de sous-marins). Un savoir-faire particulier désormais à la portée des entreprises alpines.

Contact :

Pascal BÉAL • 04 79 33 90 59
pascal.beal@sn-createc.fr
www.sn-createc.fr

Hôtel d'Entreprises ANNAPURNA

Au 24 de la rue Saint-Exupéry, face au
Centre d'accueil et de services la Pyramide.

FRANCE MONTAGNES

*Parce que c'est encore vrai
qu'elle est belle...
d'une même voix, ils feront
parler d'elle, quels que
soient les présages
du marché de la Montagne !*



« Même si celui des sports d'hiver laisse encore entrevoir une certaine marge de progression, relativement lente et principalement axée sur le marché européen (Angleterre, Benelux et Pays de l'Est), le marché français (de 6 millions d'adeptes) reste quant à lui à consolider notamment auprès des jeunes. La difficulté d'accroche de ce

public est réelle et la fréquentation stagne, conséquences de plusieurs facteurs », explique Christian Rochette, Directeur de l'association des Professionnels Associés de la Montagne.



« Bien sûr nous sommes dans une période de vieillissement de population qui se ressent à tous les niveaux, mais les nombreux changements imposés aux structures accueillant du public jeune pour être en adéquation avec les normes de sécurité en perpétuelle évolution y sont également pour beaucoup ; sans parler de la diversité de l'offre de loisirs avec le développement de tous types de glisses ». Aussi tient-il à souligner l'action exemplaire du Conseil Général de Savoie qui tente de favoriser le ski chez les jeunes, par des opérations novatrices qui méritent d'être étendues à d'autres départements de montagne. Preuve que des actions sont encore possibles et qu'il reste à faire un travail important pour maintenir et améliorer la fréquentation des stations de sports d'hiver, mais aussi et surtout d'été. Là, le périmètre concerné est plus large, donc le nombre de nuitées globalement plus important, mais avec un taux de remplissage nettement moindre. C'est la moyenne montagne, restée ludique et pluridisciplinaire qui tire le mieux son épingle du jeu, ainsi que les sites liés à l'alpinisme et de renommée internationale. De vraies difficultés subsistent, en revanche, pour les plus grandes stations de ski équipées principalement pour l'hiver. Aussi, afin de faire face, il est utile de redoubler d'efforts et rassembler les moyens pour optimiser les actions.

C'est la raison d'être de la nouvelle plateforme nationale de promotion de la Montagne Française "France Montagnes", installée sur Alpespace, depuis le 23 novembre 2005, dans plus de 300 m² de bureaux investis par la SCI Mountain, désormais lieu unique de travail et outil de gestion collective pour :

L'ANMSM-Ski-France : l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, présidée par Gilbert Blanc Tailleur, Maire de Courchevel.

Siégeant à Paris depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle assume un double rôle :

- défendre les intérêts et représenter les stations de montagne auprès des pouvoirs publics,
- promouvoir la montagne sur le marché français via internet et les publications de catalogues été / hiver à travers sa commission Ski-France qui assure aussi les relations presse nationale.

PAM : l'association des **Professionnels Associés de la Montagne**, créée en 1990 à Grenoble, dont le Président est Jean-Yves REMY (également résident du Parc), qui déjà coordonnait l'action des fédérations nationales, syndicats professionnels et organismes institutionnels de promotion touristique, et réunissant les principaux acteurs du tourisme de montagne (Maires des stations françaises, exploitants de remontées mécaniques, moniteurs de ski, hôteliers, industriels et commerçants d'articles de sport...) Engagés ensemble depuis quinze ans dans une vaste campagne de communication, d'une part dans les médias français et européens, et d'autre part dans les stations, ils mettent en place régulièrement de nouvelles actions destinées à promouvoir un tourisme de montagne qui perpétuellement se doit de s'adapter aux nouveaux comportements du public et à ses attentes.

SKI-FRANCE INTERNATIONAL, association co-présidée par Pierre Bouvier, Maire de Monêtier-les-Bains et Michel Giraudy, Directeur de l'Office du Tourisme de Val d'Isère. Regroupant les producteurs du tourisme de montagne et sports d'hiver, elle est chargée de l'aide à la mise en marché dans aujourd'hui 22 pays du monde par des programmes d'actions vers les professionnels (tour opérateurs, réseaux de distribution, workshop...) ainsi que vers les consommateurs (salons, marketing direct...) qui sont près de deux millions, skieurs étrangers, à profiter des stations françaises.

Dès maintenant et pour tous ces partenaires qui œuvrent pour le bénéfice de la Montagne, un processus de décisions mutualisées a été mis en place ; une première étape importante vers un rapprochement plus fusionnel des structures, dont l'activité, assurée par une dizaine de collaborateurs délégués sur place, tournera à 95 % autour de la communication externe.

Contacts :

Christian ROCHETTE • 04 79 65 06 75
Alain COLSON • 04 79 65 06 80

bienvenue à...

Hôtel d'Entreprises ANNAPURNA (suite...)



EDF GMH

*EDF veut valoriser et
garantir ses moyens humains*

Depuis janvier 2006, Alpespace accueille l'Etat Major du GMH (Groupe de Maintenance Hydraulique). La mission du GMH est d'assurer la maintenance lourde des usines EDF de production hydroélectrique des Alpes (Savoie, Haute-Savoie, Isère et Drôme).

Cet État-Major (vingt personnes au total), dirigé par Guillaume Mantes, a pour vocation de coordonner les actions des Équipes d'Intervention Mécanique basées sur les sites de Passy, La Bâthie, Moûtiers, Séez, Modane, Saint-Michel, Pontcharra, Bourg d'Oisans, Pizangon et Champ-Sur-Drac.



Elle regroupe un Pôle "Ressources" chargé des achats et des ressources humaines et un pôle "méthodes" dont le rôle est de définir les méthodes de travail, planifier les activités et piloter des chantiers qui peuvent parfois durer jusqu'à une année. L'objectif commun est la mise en cohérence de l'ensemble des équipes présentes sur sites, de mutualiser les savoir-faire pour optimiser les moyens d'intervention.

Il faut dire que la mission des hommes du GMH n'est pas des moindres : chargés de faire une maintenance mécanique lourde, mais néanmoins très précise de l'ensemble des installations de production hydraulique, le groupe réunit 190 personnes, tout corps de métiers confondus, qui pratiquent un véritable travail d'orfèvre. Du démontage au

remplacement des pièces, après réparation (usinage, soudage...) au remontage et jusqu'à la requalification des machines, ces mécaniciens-monteurs mettent en œuvre les compétences d'ajustement, de lignage, de mesures de précision qui sont les leurs, afin de pérenniser des installations parfois très anciennes (jusqu'à 90 ans) et toutes différentes les unes des autres. Fort de ces diverses expériences, le GMH est aujourd'hui un précieux creuset de connaissances qu'EDF souhaite cultiver en développant la préparation, la traçabilité des opérations, le partage des bonnes pratiques et en favorisant le transfert des compétences entre les anciens et les plus jeunes ; une tâche qui sera sans doute facilitée par sa situation sur Alpespace. Bien placé par rapport aux territoires d'intervention des différentes équipes, le Parc confère à cet État-Major une position idéalement centrale qui permet d'affirmer sa volonté de présence sur le terrain, tout en limitant les déplacements.

Contact :

Guillaume MANTES • 04 79 65 06 30
guillaume.mantes@edf.fr

Hôtel d'Entreprises KILIMANDJARO

Au 15 de la rue Saint-Exupéry,
aux côtés de Mondi Packaging CECO.

MARCO POLO International Business

Une entreprise qui a du chien ...

Créée en 2002 par Philippe Bassy (son dirigeant) et Peter Wildhorn, la société Marco Polo IB, d'abord basée dans une pépinière d'entreprises à Bourgoin, a trouvé sur Alpespace un espace propice au désir d'ascension de son équipe franco-chinoise.

Société de services d'accompagnement à l'international, elle s'est donnée pour mission de mettre en relation les entreprises industrielles françaises et chinoises, afin de les faire travailler ensemble. Qu'il s'agisse d'acheter ou de vendre, elle fournit une solution pour réduire les coûts et développer des marchés.

Dans le premier cas, elle s'assure de la qualification des fournisseurs, prend en charge une délégation d'achat ou un pilotage de sous-traitance. Dans le deuxième, cela commence par l'étude de marchés, la recherche de partenaires, la mise en place d'un réseau de distribution, jusqu'à l'aide à l'implantation sur place. Outre la maîtrise technique dans des domaines de compétences aussi variés que la plas-

turgie (représentant la moitié des réalisations), l'électronique et la mécanique, Marco Polo IB apporte son expertise en négociations internationales, ainsi qu'une méthodologie éprouvée de conduite de projets.

Par sa présence permanente en Chine (quinze personnes à Shenzhen et douze à Shanghai), la société développe de fortes valeurs ajoutées : un réseau dense de fournisseurs qualifiés, des équipes de plusieurs nationalités, multilingues (français, anglais et mandarin) et dotées d'une authentique expérience de la vie et du travail en Chine.

Ce sont les qualités qui permettent à cette jeune société de compter déjà, parmi ses clients, de grands noms comme Trixell, Sagem, STMicroelectronics, Volvo, Look, ou tout récemment Somfy, sans laisser pour compte les PME de la région Rhône-Alpes de plus en plus nombreuses à faire appel à ses services.

Membre actif de la CGI-SAI, fédération représentative des Sociétés d'Accompagnement à l'International, Marco Polo IB garantit sa responsabilité civile professionnelle et obéit à un code de déontologie exigeant, assurant ainsi un partenariat efficace et transparent.

Bâtir un pont entre les deux pays, tel est le rôle de Marco Polo IB.

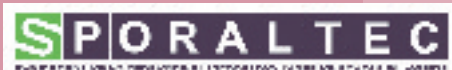
Même, s'il se doit d'être impartial dans ses négociations, Philippe Bassy affirme néanmoins avoir choisi son camp : celui des entreprises européennes. Et, si aujourd'hui, les trois quarts des négociations réalisées sont des achats, il a bon espoir de renverser la tendance, en particulier dans les domaines de la machine-outil et de l'équipement ; son métier consistant alors à convaincre les fournisseurs chinois de l'intérêt qualitatif d'avoir des partenaires français.

Parce qu'il y va de la pérennité des entreprises françaises de saisir les opportunités d'échanges offertes par la croissance chinoise, la société Marco Polo met tout en œuvre pour contribuer à leur évolution, et faire en sorte que cette année du chien soit celle de l'alliance franco-chinoise.



Contact :

Philippe BASSY • 04 79 65 44 88
philippe.bassy@marcopolo-ib.com
www.marcopolo-ib.com



“Pôle de compétitivité” : un label fédérateur

Grâce à son positionnement “Montagne et Loisirs” déjà affirmé par la présence de vos entreprises, Alpespace a vu son territoire intégré au sein du pôle de compétitivité rhônalpin dédié à l’industrie des sports et loisirs, officialisé par le Gouvernement le 12 juillet 2005.

La politique des pôles de compétitivité a été conçue, lors du Comité Interministériel d’Aménagement et de Développement du Territoire du 13/12/2002, comme l’un des piliers de la politique industrielle engagée par le gouvernement pour accroître la compétitivité de l’industrie française. Elle s’appuie sur la mise en réseau des entreprises, de la recherche publique et de l’enseignement supérieur pour créer de véritables écosystèmes de croissance. La validation de 55 projets de contrats (sur 66 présentés sur le territoire national), basée sur un cahier des charges exigeant, a marqué en 2005, la poursuite de cette dynamique et la mobilisation des financements publics. Dix d’entre eux, dont Sporaltec, sont pilotés par Rhône-Alpes.

Première région française des sports et loisirs, avec plus de 50 % du potentiel national de cette industrie et forte de nombreux leaders mondiaux dans ce domaine, elle possède également la plus forte concentration nationale de laboratoires, universités, centres de compétences et de formation dédiés aux sports et loisirs. Elle avait donc une légitimité doublée d’un grand intérêt à aider au développement d’une industrie qui, avec plus de 4 000 salariés, génère un CA de 3 milliards d’€ et près de 10 000 emplois induits.

La mise en commun de l’ensemble des moyens industriels et scientifiques, dans le cadre de ce pôle de compétitivité, doit permettre aux industriels de saisir l’opportunité de croissance du marché mondial des équipements de sports et de loisirs.

SPORALTEC, outil d’aide à la créativité !

Le 28 février 2006, avait lieu une réunion d’information, organisée conjointement par l’Agence Économique de Savoie et la

Chambre de Commerce et d’Industrie, en présence de M. Jean-Pierre Hugueniot, Président de la CCI et de M. Roger Rinchet, Vice-président du Syndicat Mixte, afin d’expliquer à la soixantaine de personnes présentes à la Pyramide, le rôle du pôle de compétitivité, et de présenter officiellement l’association Sporaltec chargée de sa gouvernance.

M. Alain Belli, Universitaire stéphanois, Président de Sporaltec, était venu accompagné des Vice-président et Trésorier : M. Tristan Vende, Directeur Design de la Sté Quechua, et M. Jacky Brossard, Président de la Sté Ceres de la Motte-Servolex, afin d’exprimer sa volonté de mettre en mouvement, au plus vite, une dynamique de projets sur le territoire en question.

Ce dernier concerne les agglomérations de St Etienne, Chambéry-Montmélian, Lyon, Grenoble, Voiron, Annecy, et la Vallée de l’Arve : 7 zones représentatives à l’est du “sport montagne” et à l’ouest du “sport santé”. Des territoires qui pourraient obtenir d’emblée la défiscalisation du salaire de leurs chercheurs impliqués dans l’activité du pôle.

L’objectif de l’association est de fédérer les différents acteurs de l’industrie des sports et loisirs autour de thématiques R&D, afin de mettre en synergie la recherche et le développement.

Il s’agit donc de susciter des projets pouvant porter sur :

- les équipements de la personne (habillement, chaussures, gants...)
- les équipements de protection individuelle (casques, genouillères, harnais...)
- les accessoires et matériels (skis, raquettes, vélos, appareils de musculation...)
- les infrastructures de sports et de loisirs (remontées mécaniques...)

Les plus importants seront, bien entendu, ceux qui seront portés par les industriels ; plusieurs critères sont nécessaires pour qu’un projet soit digne d’être soutenu par Sporaltec :

- apporter un bénéfice au développement de l’industrie des sports et loisirs
- être le plus fédérateur possible (réunir au moins deux industriels et un centre de R&D)
- provoquer un investissement d’au moins 20 % de la part des industriels.

Une fois avalisé par le Bureau ou le Conseil d’Administration, le projet sera soumis à la commission des financeurs, composée de représentants des organismes publics et des collectivités territoriales, afin de se pro-

noncer sur un soutien de principe, à charge pour le pôle d’approcher individuellement chaque financeur quant aux modalités de leur aide.

Plusieurs axes de recherche ont donc été définis pour lesquels l’association devra se doter d’outils de qualification, comme par exemple une “chambre bioclimatique”, afin de mesurer les effets physiologiques des matériaux textiles dans des conditions de grand vent, de froid, de chaleur, et pour laquelle elle a déjà obtenue la validation du comité des financeurs.

Deux autres plates-formes restent également à financer :

- “biomécanique”, pour mesurer l’impact mécanique des matériels sur l’homme,
- “matériel embarqué”, pour mesurer sur le terrain les aspects biomécaniques et physiologiques.

Pour aller encore plus loin, Sporaltec souhaite créer un laboratoire des pratiques émergentes, piloté par des universitaires et des industriels dont le but est l’anticipation des tendances.

L’association veut développer également un projet de formation universitaire et le financement d’une école de l’innovation en partenariat avec la DRIRE, afin d’aider les PME à accroître leur capacité à innover.

Angélique Bérard, qui a pris ses fonctions début mai à la direction de Sporaltec précisait qu’aujourd’hui, une trentaine d’entreprises (comme Rossignol, Salomon, Lafuma, Petzl, Babolat, Quechua, Poma, Sveltus, Thuasne, Alpex...) et une dizaine d’universités sont déjà membres actifs, fédérées autour d’une triple ambition :

- développer la capacité de recherche des laboratoires rhônalpins impliqués dans l’ingénierie et les technologies de sports et loisirs,
- renforcer la compétitivité des entreprises rhônalpines sur leur marché par l’innovation,
- devenir un pôle mondialement attractif où sont inventés les pratiques et les équipements sportifs et de loisirs de demain.

Contact :

Angélique BÉRARD •
06 80 93 16 25
angelique.berard@sporaltec.fr
Antenne Est Rhône-Alpes
domiciliée à la Pyramide
d’Alpespace



AVIS : première nocturne cycliste d'Alpespace...



Devant l'ardeur des coureurs qui viennent depuis ces deux dernières années, user l'asphalte de notre Parc, l'association Brison-Saint-Innocent Cyclisme a décidé d'offrir à ces amateurs de sueurs (froides), un braquet d'une nouvelle couleur.

C'est donc par une profonde nuit sans lune, le samedi 24 juin prochain, qu'une centaine de téméraires se mettront la tête dans le guidon pour affronter la troisième édition du Prix Cycliste d'Alpespace organisée en partenariat avec le Syndicat Mixte et Restauration Collective Casino (R2C).

Deux départs seront donnés au cours d'une soirée de courses-poursuites qui promet de nous tenir éveillés ; alors venez nombreux, entre chien et loup, encourager ces mordus de la vitesse sur deux roues !...

Contact :
Frédéric FAZILLE • 06 83 60 17 29

coups de chapeau

Dans une actualité 2005 chargée en nouveautés, plusieurs entreprises du Parc se sont distinguées.

2005, une année...

...enflammée pour

G.A.S. Environnement :

Après une récente installation (en juin 2005) en Normandie, le spécialiste européen de la valorisation des biogaz de décharge, présent sur Alpespace depuis 2003, décroche un contrat d'une valeur cumulée de 25 M d'€ ! Fort d'une expertise de 20 ans, avec 500 installations réparties dans toute l'Europe, GAS Environnement a été choisi par la société CEL Environnement qui possède l'un des plus importants sites publics d'enfouissement de déchets du territoire français, à Vert le Grand en région parisienne, et dont il lui délègue la valorisation énergétique des biogaz produits.

Au printemps 2006, GAS Environnement installera, pour une durée de quinze ans, trois moteurs biogaz produisant 3,6 MW électriques directement réinjectés sur le réseau EDF ; production énergétique qui équivaut à la consommation annuelle en électricité d'une ville de 20 000 habitants. Grâce à sa maîtrise globale du processus de valorisation (du gisement jusqu'à la revente de l'énergie électrique et thermique), GAS Environnement a su s'imposer face à une forte concurrence. Bravo !

...terminée en beauté pour Remy Loisirs :

Dans la rubrique-portrait de notre précédent numéro, Jean-Yves Remy annonçait sans équivoque sa volonté de poser le pied en Tarentaise en se portant candidat à la reprise de la station de Pralognan la Vanoise.

C'est désormais chose faite : choisi par le Conseil municipal, propriétaire des équipements touristiques de la station, le groupe Remy Loisirs se voit confier, dès cet hiver et pour une durée de vingt ans, la gestion et l'exploitation du domaine skiable et des activités de loisirs.

Face à six dossiers retenus par la municipalité de Pralognan, faisant appel pour la première fois à un gestionnaire privé, ce sont les propositions d'investissement émises par Remy Loisirs ainsi que le désir

du groupe de développer l'aspect familial de la station qui ont fait la différence. D'ici 2008, Remy Loisirs investira 13 M d'€, et trois télésièges, dont deux débrayables, verront le jour. De belles perspectives...

...marquée du sceau des USA pour Prinoth :

La forte croissance, déjà affichée ces dernières années par le constructeur d'appareils de damage, pourrait bien évoluer, comme ses engins (de plus en plus puissants et productifs), vers un format à l'américaine. L'accord scellé récemment entre Prinoth et la société canadienne Camoplast, reprenneur de la division dameuses de Bombardier, renforce une collaboration durable qui lui assure un avenir sur le marché nord-américain. En effet, les futures dameuses fabriquées aux USA par Camoplast porteront la marque Prinoth, partenaire fiable qui continuera d'assurer l'entretien des machines américaines vendues en Europe. Yes !

offre immobilière

Bureaux Offre BuroSpace Mercure



- 1 060 m² de bureaux
- Divisibles par plateaux de 241 m² jusqu'à 963 m².
- Chauffage et climatisation électriques
- Bâtiment sécurisé, accès par digicode
- Disponible novembre 2006
- **À Vendre**

Ateliers Offre ActiSpace Galilée



- 1 533 m² de locaux mixtes (atelier -stockage, bureaux)
- Divisibles en 6 blocs modulables de 197 à 615 m² d'atelier ou stockage
- Plus éventuellement 49 à 151 m² de bureaux
- Hauteur utile moyenne 5,5 m
- Disponible décembre 2006
- **À Louer**

Contact :
Olivier JACQUET • 04 79 84 38 56
olivier.jacquet@alpespace.com



Pour que le covoiturage avance

à pas de **G**(ratuit)
É(cologique)
A(ccessible)
N(aturel)
T(ransportant)

Les institutions publiques se sont croisées : Chambéry métropole, la CCLB, Savoie Technolac, Savoie Hexapôle et Alpespace se sont réunis pour faire germer ensemble un site internet de réservation pour covoiturer.

À vous d'œuvrer maintenant pour l'aider à croître ! Le geste est simple : un petit clic sur www.savoiecovoiturage.fr, une inscription (gratuite, rapide et facile), votre itinéraire (aménagement vital pour que la greffe prenne).

Pour ceux qui n'ont pas internet, la culture covoiturage est également possible par le biais de Mobil'Conseil au **04 79 68 73 73**, centrale

d'informations sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des télé-conseillers répondent à toutes vos questions du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30 et enregistrent votre demande. Sur Alpespace, les tuteurs sont déjà en place : les 4 totems des arrêts de la navette de transport collectif Nav'Espace ont été habillés pour préparer le terrain et faire éclore 4 nouveaux points rencontre des covoitureurs.

Alors, en bon jardinier de votre Parc, vous n'avez plus qu'à récolter le fruit que ce nouveau partenariat institutionnel a semé ; pensez-y et prenez vite ce réflexe très économique pour vous déplacer sur votre lieu de travail !

Contact :

Mobil' Conseil • 04 79 68 73 73
 8 h 00 - 12 h 00 • 13 h 30 - 18 h 30
www.savoiecovoiturage.fr

A la découverte de... soi-même

par la méthode Feldenkrais

Parce que nous croyons que la qualité de vie au travail passe aussi par l'épanouissement personnel... Dans le cadre des services proposés aux salariés, la rentrée de septembre verra la reprise des séances de "Feldenkrais", une approche corporelle à la fois douce et efficace. Des mouvements simples et agréables pour trouver le bien-être et plus encore : apprendre à développer ses propres solutions pour améliorer sa vie au quotidien, gestuelle dans le travail, activités de loisirs, sports...

Accordez-vous une pause curieuse lors du rendez-vous de présentation mardi 19 septembre (permanence entre 12 heures et 14 heures dans le hall de la Pyramide, avec support DVD).

Puis venez pratiquer à partir du mardi 26 septembre (Séances tous les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 à la Pyramide, 1^{er} cours d'essai gratuit, places limitées – inscriptions recommandées auprès de Blandine Wong) Vous avez manqué le début ? Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année...

Contact :

Blandine WONG • 04 79 63 65 75
b.wong@pharmaplan.fr
www.feldenkrais-france.org

Locations de salles...

...une nouvelle grille tarifaire des plus attractive !

Le numéro deux d'Entr'Espace vous présentait l'offre en matière de salles de réunions disponibles à la location dans le Centre d'accueil et de services la Pyramide et l'ensemble de leurs équipements. Une nouvelle tarification est effective depuis le 1^{er} décembre 2005 :

- Salle de conférence, dite "salle Kheops" (120 m² / 100 personnes) au 1^{er} étage
 - 200 € la journée
 - 100 € la demi-journée ou soirée
- Salle de réunion, dite "salle Papyrus" (40 m² / 19 personnes) au 2nd étage
 - 80 € la journée
 - 40 € la demi-journée

Afin de maintenir l'esprit mutualiste d'un service fondé en premier lieu pour les entreprises domiciliées sur le périmètre du Parc, le Syndicat a décidé de leur octroyer une remise de 50 % par rapport à cette grille tarifaire.

Contact :

Centre d'accueil et de services la Pyramide
 04 79 84 38 50 • info@alpespace.com

ATOOUT

Travail temporaire et placement



Afin de mieux servir sa clientèle d'entreprises présentes sur le Parc, la société de travail temporaire ATOOUT vient d'ouvrir à Alpespace une antenne rattachée à son agence de Chambéry. Installés provisoirement au rez-de-chaussée de la Pyramide, à gauche du bureau d'accueil, Coralie Kehr, Cécile Jaillet et Aurélie Allibert assurent depuis le 13 mars 2006 une permanence les mardi et jeudi matin de 8 heures à 12 heures. Restant continuellement à l'écoute de vos besoins en personnel et placements, un transfert d'appel est effectué en dehors des horaires d'ouverture sur site.

Suite aux premiers contacts avec les entreprises du Parc et des environs, il semblerait que tous les secteurs d'activités soient concernés, mais prioritairement celui du bâtiment, du tertiaire, des industries et de la restauration, avec également une demande particulière en personnel d'entretien et chauffeurs (VL comme PL & SPL).

Déjà positionnée en Maurienne et en Tarentaise, ainsi qu'en Haute-Savoie où elle possède deux agences (Cluses et Annecy), la société ATOOUT en crée une de plus (celle à la croisée avec la vallée du Grésivaudan), afin de quadriller le terrain et devenir une agence à part entière lorsqu'elle emménagera dans les bâtiments-relais actuellement en construction sur le Parc.

Contact :

Coralie KEHR • Tél/Fax : 04 79 72 93 86
montmelian@atout.fr • www.atout.fr